

Actualités OFS

07 Agriculture et sylviculture



Neuchâtel, juin 2016

Regards sur l'économie primaire suisse

L'évaluation économique du stock de bois sur pied de la Suisse

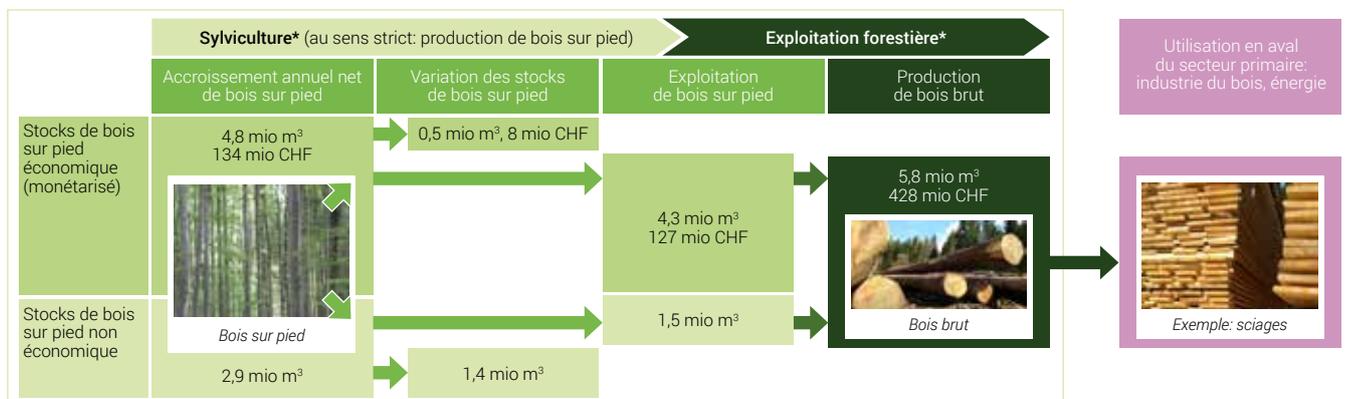
Les forêts couvrent 30% du territoire de la Suisse, pour un volume de bois sur pied de près de 430 millions de m³. Plus de 60% de ce stock d'arbres vivants pourrait être utilisé en couvrant les coûts d'exploitation, ce qui représente une valeur potentielle de 8,8 milliards de francs en 2014. Ce potentiel économique est fortement influencé par le marché du bois et il est évalué indépendamment de la législation suisse qui régit l'exploitation forestière. Pour la première fois en Suisse, l'Office fédéral de la statistique a réalisé une évaluation économique du stock de bois sur pied et de ses variations, en intégrant les résultats de l'Inventaire Forestier National dans les Comptes économiques de la sylviculture.

La sylviculture dans le circuit économique

La place de la sylviculture dans le circuit économique suisse est décrite dans les Comptes économiques de la sylviculture (CES). Le bois sur pied dans les forêts suisses est le produit de la sylviculture (au sens strict), pour autant que la croissance et le soin de ces arbres soient gérés par des unités telles que les entreprises publiques ou les propriétaires privés. La valeur du bois sur pied est calculée en soustrayant les coûts d'exploitation aux recettes potentielles du bois brut. Si cette valeur est positive, alors le stock est économique et monétarisé; dans le cas contraire, le stock est non économique et n'est pas valorisé. Pour élaborer le bois brut, l'exploitation forestière puise dans ces deux catégories de stocks (F1).

Flux et stocks de bois en Suisse (2013)

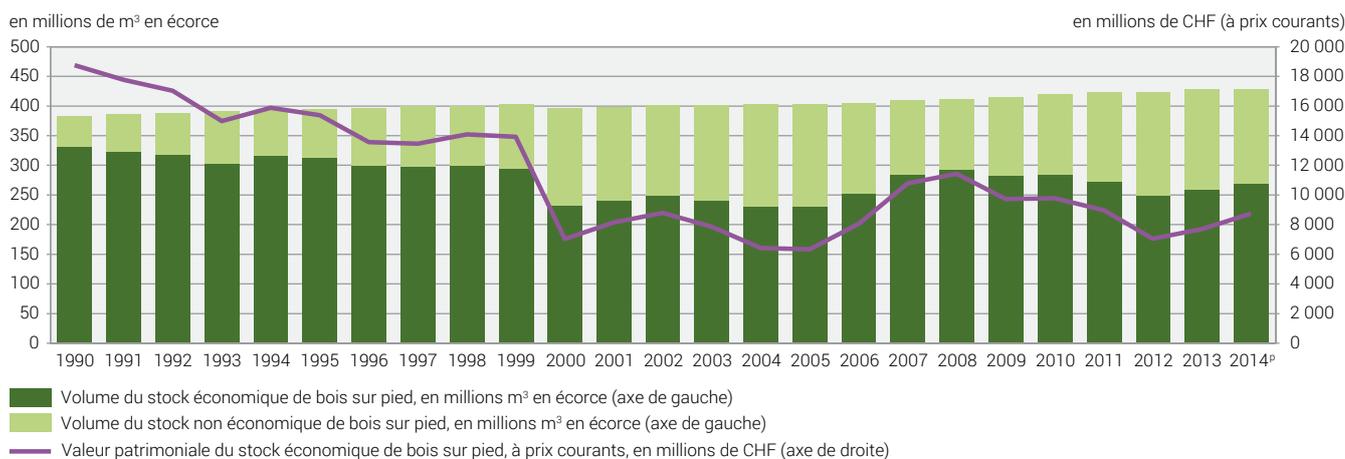
F 1



* Activités économiques couvertes par les Comptes économiques de la sylviculture (CES). Les volumes de bois sont en «équivalents bois sur pied, en écorce». Les chiffres sont arrondis à la valeur supérieure ou inférieure, ce qui peut avoir pour conséquence que la somme des chiffres diffère du total.

Volume et valeur du bois sur pied des forêts suisses

G 1



Sources: Comptes économiques de la sylviculture (CES)

© OFS 2016

Délimitation théorique et pratique des stocks

Selon les standards internationaux, la production de bois sur pied est une activité économique qui se situe à l'intérieur de la frontière de production et qui est par définition gérée par des unités institutionnelles, en particulier les entreprises forestières publiques et privées. Par contre, la croissance naturelle du bois sans intervention humaine, comme par exemple dans le Parc national suisse, fait partie de l'évolution des ressources biologiques non cultivées et se situe en dehors de la frontière de production, et n'est donc pas prise en considération en termes monétaires.

En Suisse, la grande majorité des forêts est soumise à une gestion forestière. Cependant, l'exploitation d'une partie significative de ces forêts est particulièrement coûteuse, spécialement dans les régions préalpines et alpines à fort relief et d'accès difficile. Souvent, les recettes potentielles de la vente du bois brut ne couvrent pas les coûts d'exploitation. Une délimitation économique au sein de la frontière de production est par conséquent nécessaire, puisque seuls les stocks de bois sur pied dont la marge potentielle est positive sont retenus dans la valorisation monétaire. En moyenne suisse, la part des stocks économiques

a diminué entre 1990 et 2014, passant de 87% à 63% (G2), soulignant la dégradation des conditions qui permettent une exploitation forestière économiquement viable.

La décomposition de l'évolution totale des stocks

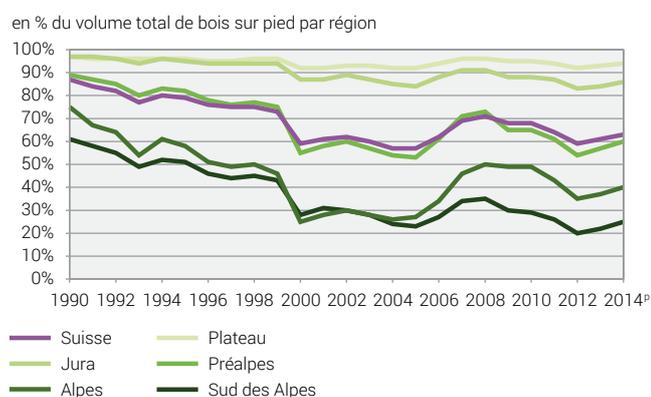
L'évolution totale des stocks de bois sur pied est la résultante de nombreuses influences. Sa décomposition permet de cerner et d'interpréter les différentes variations en volume et en valeur des stocks.

Le prix du bois sur pied

En Suisse, les transactions commerciales de bois sur pied sont plutôt rares. La grande part du bois sur pied utilisé comme intrant pour l'élaboration du bois brut est donc produite et intra-consommée par les exploitations forestières (F1). Il n'existe ainsi pas de marché significatif où les prix du bois sur pied pourraient être observés. Par conséquent, ce prix a été estimé indirectement par différence entre le prix du bois brut potentiel et les coûts d'exploitation par m³ liés au bûcheronnage, au façonnage et au débardage (G3).

Parts régionales de bois sur pied économique

G 2

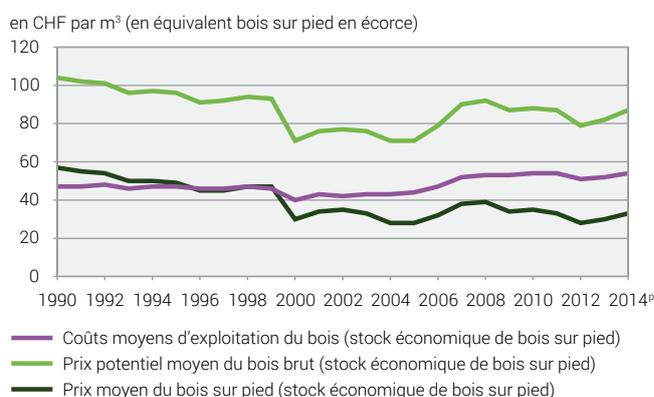


Source: Comptes économiques de la sylviculture (CES)

© OFS 2016

Prix du bois et coûts d'exploitation

G 3



Source: Comptes économiques de la sylviculture (CES)

© OFS 2016

La croissance annuelle des arbres est relativement stable, influencée par les conditions naturelles, en particulier l'exposition, le sol, la longueur de la période de végétation et les précipitations. Par contre, l'exploitation de bois fluctue assez fortement, en général entre 5 et 7 millions de m³ par année (en équivalents bois sur pied en écorce).

Les effets de la tempête Lothar (décembre 1999) sont emblématiques. La baisse du stock total de bois sur pied a été de 7 millions de m³ entre 1999 et 2000, soit moins de 2% du volume total de la forêt suisse. Ce recul résulte de la différence entre un accroissement net de 7 millions de m³ et une extraction forcée de 14 millions de m³ de bois sur pied. Cet excédent a provoqué une forte chute du prix du bois (G3), ayant pour effet en termes de volume le déclassement en stocks non économiques de 55 millions de m³ de travaux en cours devenus non rentables (G1).

En termes monétaires, les effets de Lothar sont encore plus marqués. Premièrement, l'exploitation du stock économique de bois sur pied a excédé de près de 200 millions de francs son accroissement net en 2000 (G4). Deuxièmement, la valeur du patrimoine de bois sur pied a été diminuée de 2,6 milliards de francs, suite au déclassement des stocks devenus non économiques. Et troisièmement, la chute du prix du bois sur pied de 36% entre 1999 et 2000 a provoqué des pertes de détention de 4,1 milliards de francs sur les stocks restés économiques. Au total, c'est la moitié de la valeur du bois sur pied qui a été perdue au bilan en 2000 (G1), soit un recul de 6,9 milliards de francs.

Evolution du patrimoine de bois sur pied économique

La valeur économique du stock de bois sur pied a fortement fluctué depuis 1990 (G1), et reflète l'histoire récente de l'économie forestière suisse.

La valeur patrimoniale de bois sur pied économique atteignait près de 19 milliards de francs en 1990, pour baisser graduellement au cours de la décennie suivante, suite au recul du prix du bois d'œuvre provoqué par la contraction dans la construction.

Puis survint la chute en 2000 suite à la tempête Lothar. La saturation du marché provoquée par le chablis (bois de tempête) a pris plusieurs années pour se résorber. Les conditions d'écoulement se sont améliorées entre 2005 et 2008, ce qui a conduit à des situations de sur-exploitation des stocks économiques (G4).

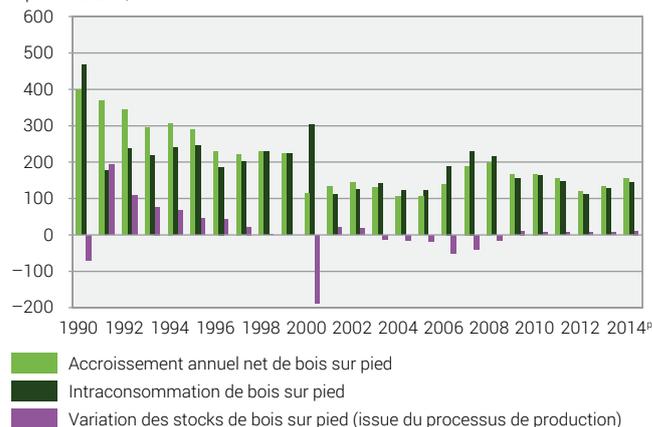
La situation s'est ensuite inversée avec la crise économique mondiale, qui a provoqué un recul des prix dès 2009. L'affaiblissement de la demande en bois dans les pays limitrophes a généré une offre excédentaire en bois qui a mis sous pression le marché indigène suisse. Ce bas niveau des prix a été accentué par la baisse graduelle de l'euro face au franc suisse, rendant encore plus concurrentiel le bois importé. Ainsi, le volume de bois suisse exploité a reculé, conduisant à une situation de légère sous-exploitation de la ressource, donc où l'utilisation des stocks économiques est plus faible que leur croissance (F1, G4).

Depuis 2012, la demande croissante en bois d'énergie a quelque peu rehaussé le niveau des prix, et donc le volume et la valeur du stock du bois sur pied économique, évaluée à 8,8 milliards de francs en 2014 (G1).

Production de bois sur pied économique

G 4

à prix courants, en millions de CHF



Source: Comptes économiques de la sylviculture (CES)

© OFS 2016

Bilan du bois sur pied en Suisse (2013)

	Valeurs physiques, en milliers de m ³ (en équivalents bois sur pied en écorce)			Valeurs monétaires en millions de CHF (à prix courants)
	Stocks totaux de bois sur pied	Travaux en cours (stocks économiques de bois sur pied)	Stocks non économiques de bois sur pied	Travaux en cours (stocks économiques de bois sur pied)
Stocks (t0), en ouverture (01.01.2013)	424 266	249 940	174 326	7 085
+ Accroissement annuel brut	+10 257	+6 385	+3 873	non pertinent
- Mortalité	-2 565	-1 546	-1 018	
= Accroissement annuel net	+7 692	+4 838	+2 854	+134
- Exploitation de bois (extraction)	-5 814	-4 315	-1 498	-127
= Variation des stocks issue du processus de production	+1 879	+523	+1 356	+8
+/- Reclassifications et déclassifications, autres changements de volume	0	+8 105	-8 105	+229
+/- Réévaluations (gains et pertes de détention)	non pertinent			+403
= Evolution totale des stocks	+1 879	+8 628	-6 749	+640
Stocks (t1), en clôture (31.12.2013)	426 144	258 568	167 576	7 726

Source: Comptes économiques de la sylviculture (CES)

© OFS 2016

T 1

En définitive, ce sont en première ligne les stocks économiques qui sont exploités à la limite de leurs possibilités de renouvellement. Actuellement, environ 70% de l'augmentation du stock total du bois sur pied est ainsi due aux stocks non économiques (T1).

Méthodologie

Révision des Comptes économiques de la sylviculture

Dans le cadre de la révision des Comptes nationaux (CN) de 2014, avec l'introduction du Système européen des comptes 2010 (SEC 2010), l'OFS a décidé d'introduire l'évaluation économique du bois sur pied dans les Comptes économiques de la sylviculture (CES), qui sont des comptes satellites aux CN. La qualité et les séries temporelles des données à disposition ainsi que l'évolution de la méthodologie et des standards ont conduit à cette décision. Cette nouvelle statistique restera pilote pour les prochaines années; le passage dans le cadre central des CN sera effectué une fois la phase de consolidation aboutie, lors d'une prochaine révision complète des CN.

L'introduction de la valorisation économique complète du processus de production de bois sur pied a un impact sur la valeur ajoutée de la sylviculture. Cet effet est égal à la différence de l'accroissement net du stock économique de bois sur pied (enregistré en production) moins l'intraconsommation de bois sur pied issu de ce stock économique (enregistré en consommation intermédiaire), et correspond à la variation des stocks (G4).

Méthode d'évaluation économique du bois sur pied

Sources principales

La valorisation économique du bois sur pied de la forêt suisse se base sur 4 sources principales, qui sont si nécessaire annualisées et harmonisées par l'OFS:

- Les données des placettes d'échantillonnage (stocks et variations de bois sur pied) de l'Inventaire Forestier National (IFN1 à 3 complets, IFN4 partiel) qui est établi par l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL) en collaboration avec l'Office fédéral de l'environnement (OFEV).
- Les techniques et les coûts d'exploitation forestière renseignés par placette de l'échantillon IFN.
- Les statistiques des prix du bois brut, établies jusqu'en 2014 par l'OFS, et depuis 2015 par ForêtSuisse.
- Les Comptes économiques de la sylviculture (CES) de l'OFS – avant bouclage final – comme source pour l'exploitation de bois brut en termes physiques et monétaires.

Calcul

La valeur du bois sur pied est calculée par placette de l'IFN et par année en soustrayant les coûts d'exploitation aux recettes potentielles du bois brut, qui sont obtenues en multipliant le volume des différents assortiments de bois par leurs prix respectifs. Si la valeur du bois sur pied est positive (donc avec une marge sur coûts variables positive), alors le stock est économique. Chaque placette est classifiée selon le type de stock (économique, donc monétarisé; non économique, donc non monétarisé) et appartient

à une des 10 strates (5 régions forestières avec distinction entre les secteurs public et privé). Un facteur de multiplication annuel est calculé pour chacune des 10 strates, permettant d'extrapoler l'échantillon. Ce facteur est défini comme le rapport entre le volume de bois sur pied de référence de l'IFN pour une strate donnée et le volume cumulé de l'ensemble des placettes de cette même strate. Les valeurs extrapolées et agrégées sont intégrées dans le bouclage final des CES.

Autres informations sur internet

Comptes économiques et satellites du secteur primaire

www.statistique.admin.ch → Thèmes → 07 – Agriculture, sylviculture

Tableaux, base de données, méthodologie, etc.

Inventaire Forestier National

www.lfi.ch

Résultats des IFN 1 à 4, définitions, etc.

Editeur:	Office fédéral de la statistique (OFS)
Renseignements:	Franz Murbach, UNR, tél. 058 463 65 97, agrar@bfs.admin.ch
Auteur:	Franz Murbach, UNR
Série:	Statistique de la Suisse
Domaine:	07 Agriculture et sylviculture
Langue du texte original:	Français
Mise en page:	Section DIAM, Prepress/Print
Graphiques:	Section DIAM, Prepress/Print
Page de titre:	OFS; Concept: Netthoewel & Gaberthüel, Biel; Photo: © Auke Holwerda – istockphoto.com
Images:	© Franz Murbach
Copyright:	OFS, Neuchâtel 2016 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée.
Commandes:	Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel, tél. 058 463 60 60, fax 058 463 60 61, order@bfs.admin.ch
Prix:	Gratuit
Numéro OFS:	1127-1600